

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE PIERRE-DE-ST-OURS

Centre de service scolaire de Sorel-Tracy  
École PIERRE-DE-ST-OURS

## 1. SUJETS STATUTAIRES

### 1.1 Ouverture de la séance et constatation du quorum

À 17h00 la présidence constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Pierre-de-St-Ours tenue le 7 avril 2026 à 17 h 00 à l'école Pierre-de-St-Ours, 2537, rue Immaculée Conception, Saint-Ours à laquelle sont présents :

#### Membres

Mme Véronique Fleurent	■	Mme Julie Arpin	<input type="checkbox"/> AM
Mme Jessica Beauchemin	■	Mme Heidi Fugère	<input type="checkbox"/> AM
Mme Marie-Pier Fontaine	<input type="checkbox"/> AM	Mme Laurie Millette	■
M Francis Bertrand	■	Mme Sandryne Deschênes	<input type="checkbox"/> AM
Mme Mélanie Allard	<input type="checkbox"/> AM	Mme Chantal Laviolette (subs)	■
Mme Martine Gregoire	■	M Ranjit Morin (subs)	■
Mme Frédérick Lamoureux	■		

Direction

**Légende :** **AM :** Absence motivée  
**ANM :** Absence non motivée

CÉ.26-04-207

### 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

**Adopté unanimement**

## 1. SUJETS STATUTAIRES

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal du 27 janvier 2026
- 1.4 Suivi du procès-verbal
- 1.5 Période de questions

## 2. SUJETS DE DÉCISION

- 2.1 Budget du conseil d'établissement
- 2.2 Critère de sélection d'une direction d'école
- 2.3 Sorties scolaires 6<sup>e</sup> année
- 2.4 Planification de la consultation auprès des élèves
- 2.5 Activité parascolaire

## 3. SUJETS D'INFORMATION

- 3.1 Information de la présidence
- 3.2 Information de la représentante du comité de parents
- 3.3 Information de la direction
  - 3.3.1 Cour d'école
  - 3.3.2 Organisation scolaire
  - 3.3.3 Accueil des maternelles
- 3.4 Information des enseignants(es) et du service de garde
- 3.5 Information de la représentante au comité de parents

## 4. VARIA

- 4.1
- 4.2
- 4.3

## 5. Date de la prochaine assemblée

## 6. Levée de l'assemblée

CÉ.26-04-208

### 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 27 janvier 2026

**Adopté à l'unanimité**

### 1.4 Suivi au procès-verbal

Code de vie : est remis à la prochaine rencontre. L'élément concernant la cour d'école sera traité au point 3.3.1

### 1.5 Période de questions

Aucune question.

## 2. SUJETS DE DÉCISION

CÉ.26-04-209

### 2.1 Budget du conseil d'établissement

Le conseil d'établissement souhaite que le budget soit utilisé pour l'achat d'autocollants ou des récompenses pour les élèves méritants.

**Proposé par Madame Chantal Laviolette et adopté à l'unanimité**

### 2.2 Critères de sélection d'une direction d'école

Monsieur Christian Bourbeau fait la lecture du document de sélection pour une direction d'école. Ce document est produit par le CSS. Tous les membres présents acceptent le document tel que présenté et ne souhaitent pas y apporter des modifications.

CÉ.26-04-210

### 2.3 Sorties scolaires 6e année

Monsieur Christian Bourbeau présente une activité exclusive pour les élèves de 6e année. Les détails de cet événement seront diffusés au moment opportun.

**Proposé par Monsieur Ranjit Morin et approuvé à l'unanimité**

CÉ.26-04-211

### 2.4 Planification de la consultation auprès des élèves

Monsieur Christian Bourbeau rappelle que chaque année le CÉ doit consulter les élèves concernant divers enjeux vécus à l'école. Le sondage est envoyé par le CSS et tous les élèves de 4e à 6e année devront y répondre. Les réponses pourront ensuite être utilisées pour l'élaboration du plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

**Proposé par Madame Jessica Beauchemin et adopté à l'unanimité**

CÉ.26-04-212

### 2.5 Activité parascolaire

Madame Chantal Laviolette présente une activité midi artistique offerte aux élèves de 2e à 6e année. Le coût est de 40\$ pour 6 cours. Une feuille d'inscription sera distribuée aux élèves. Monsieur Francis Bertrand se questionne sur l'obligation d'émettre un reçu à la suite d'une activité parascolaire. Monsieur Christian Bourbeau mentionne que les reçus sont du ressort de la personne qui organise les activités. Il est décidé que pour toutes les activités parascolaires offertes à l'école, un reçu ou une preuve de paiement devra être fait.

**Proposé par Madame Jessica Beauchemin et approuvé à l'unanimité**

## 3. SUJETS DE D'INFORMATION

Aucun

### 3.1. Information de la présidence

Aucun

CÉ.26-04-213

### 3.2. Information de la représentante du comité de parents

À la fin du mois de mai, il y a une semaine de reconnaissance de l'implication des parents bénévoles. Madame Jessica Beauchemin mentionne vouloir soumettre la candidature des « Super parents bénévoles » dont le responsable est Monsieur Francis Bertrand.

### 3.3. Information de la direction

#### 3.3.1. Cour d'école

Monsieur Christian Bourbeau présente l'état du budget actuel ainsi qu'un rappel du projet de départ. Le Ministère a donné 95 215 \$. Il y a 61 952 \$ d'accumulé par les levées de fonds. Nous sommes toujours en attente du 15 000\$ de la Ville. Nous avons donc un budget d'environ 172 000 \$. Il y a eu diverses dépenses pour l'achat de panier de basket, de tables à pique-nique, du lignage, la pergola (20X20) et des balançoires. Les dépenses s'élèvent à environ 104 000 \$. Il y a un solde d'environ 68 000 \$. Lorsque le projet tel que présenté par Madame Josée Beaudet, nous pourrions dépenser le résiduel selon nos intérêts. Monsieur Bourbeau termine en rappelant la réglementation concernant l'octroi des contrats.

#### 3.3.2. Organisation scolaire

Monsieur Christian Bourbeau présente la répartition des groupes pour l'année scolaire 26-27. Il rappelle que les ratios pour la prochaine année sont augmentés. Il est difficile de prévoir l'impact réel de ce changement. Le maximum d'élèves passera de 20 à 24 élèves par classe. Présentement, il y aura les groupes suivants : maternelle 4 ans, maternelle 5 ans, 1e année, 2e année, 3e-4e année, 5e année et 5e-6e année. Il y aura un total de 104 élèves. Monsieur Bourbeau rappelle que des changements peuvent se produire d'ici la rentrée scolaire.

#### 3.3.3. Accueil des maternelles

Monsieur Christian Bourbeau indique que l'accueil sera le 5 juin en PM. Il indique que la visite a l'objectif de visiter l'école et sa classe plutôt que de faire une évaluation de l'enfant. Il y aura peu d'informations puisque les parents ne sont pas disponibles pour la rétention des informations. Celles-ci seront acheminées en temps et lieu à la rentrée scolaire.

### 3.4. Information des enseignants(es) et du service de garde

Madame Laurie Millette souhaite remercier les « Super parents bénévoles » pour l'activité cabane à sucre. Les élèves ont éprouvé beaucoup de plaisir et les enseignants aussi. Madame Martine Grégoire indique que Madame Chantal Laviolette est la nouvelle bénévole responsable de la bibliothèque. Monsieur Christian Bourbeau mentionne que Madame Sandryne Deschenes l'a mandaté à transmettre les informations destinées au service de garde. Depuis quelques jours, un nouveau système pour l'ouverture de la porte au service de garde. L'aide aux devoirs et leçons est déplacée au jeudi puisque c'était en conflit pour le club de course. Pour la journée pédagogique du 5 juin, le service de garde de l'école sera jumelé à celui de Ste-Victoire. Tous les membres du CÉ se réjouissent pour cette activité.

**Proposé par Monsieur Ranjit Morin et approuvé à l'unanimité**

### 3.5 Information du représentant de la communauté

#### 4. Varia

Aucun

#### 5. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du conseil d'établissement aura lieu le 16 juin 2026 à 17h.

#### 6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Laurie Millette propose la levée de l'assemblée à 18h45.

**Adopté unanimement**

CÉ.26-04-214

CÉ.26-04-215

\_\_\_\_\_  
La présidence

\_\_\_\_\_  
Le secrétariat